

Séance du 19 Janvier 2005

L'an deux mil cinq le dix-neuf Janvier à 18 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M.Paul UGUEN, Maire.

Présents : M. Paul UGUEN, Maire, M.Pierre MENEZ, 1er Adjoint, M. Daniel FUSTEC, 2ème Adjoint, M. André RIOU 3ème Adjoint, Mme Martine JAOUEN, 4ème Adjoint, Mme Martine CUEFF, 5ème Adjoint, M. Jean CORVEZ, M. Arsène INIZAN, Mme Louissette LE ROUX, M.Pierre LE DILAVREC, M. Rémy LE MEUR, Mme Françoise NORMAND, M.Tanguy MORVAN,

Absents : M. Romain QUERE, Mme Sylvie GEFFROY -LE JAN, M. Michel LE ROY, M. Jacques TILLY

Procurations : Mme Sylvie GEFFROY -LE JAN à Mr Pierre LE DILAVREC, Mr Michel LE ROY à Mr Daniel FUSTEC, Mr Jacques TILLY à Mr Tanguy MORVAN

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 Janvier 2005

Date de Publication : 21 janvier 2005

Secrétaire : Mr Pierre LE DILAVREC

Objet : Essor breton, accueil d'une étape de l'épreuve cycliste le 6 Mai 2005
--

Le Maire fait part au conseil du contact qu'il a eu avec les organisateurs du 47ième Essor Breton, qui se proposent de choisir Guerlesquin comme étape d'arrivée d'un contre la montre par équipe et départ de la 3ème étape, le 6 Mai 2005

Les coureurs arriveront de Plougasnou entre 10h 15 et 11h 15, après le podium protocolaire, les 250 personnes que représentent les coureurs, les organisateurs et les membres de la sécurité déjeuneront sur Guerlesquin, puis un départ pour Saint Briec sera donné vers 15 heures.

La participation demandée à la localité pour être ville étape est de 4000 Euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, donne son accord pour accueillir une étape de l'Essor Breton le 6 Mai 2005, autorise le Maire à verser une participation de 4000 Euros au comité organisateur.